



Bureau National

Le Dôme – Bât.5 – 1^{er} étage –
BP 10201 - 95703 Roissy CDG Cedex
Tél. : 01 41 56 04 08 / 01 41 56 04 11 Fax : 01 41 56 04 19
<http://bncgtairfrance.free.fr>
e-mail : bncgtairfrance@free.fr



N° 21 - Roissy, le 25 mars 2005

LES PIEDS DANS LE PLAT

« Commentaires de l'Élu CGT au Conseil »

Alors pesez la valeur de cette combinaison !...

Une gestion économique et financière, fondée sur le seul retour sur « achat d'actions », s'installe à Air France. La mise sur le marché d'actions par l'Etat, dont l'ORS et l'ESA, a fait descendre sa participation sous la barre de la minorité de blocage. Ainsi en moins d'un an, la part de l'Etat sera passée de 54 à 18 %...

L'opération « Echange Salaire contre Actions » se soldant par une baisse de la masse salariale de près de 300 millions d'euros sur six ans, ce qui ne sera pas sans incidence sur les pensions, les activités sociales, la mutuelle et autres dispositifs basés sur la solidarité.

Ce dernier « lâchage » du gouvernement vis à vis de l'ex Compagnie nationale et de ses personnels en décembre dernier illustre assurément les choix « stratégiques » du gouvernement qui, après Air France, compte bien continuer d'appliquer, étape par étape, sa feuille de route des privatisations.

Ainsi après la SANEF (les autoroutes) le 09 mars, les ouvertures du capital d'EDF et de GDF devront intervenir avant la fin de l'année.

Le fatalisme accomplit son office...

Hostilités préalables à la « private »

Le fait de basculer dans une « culture de création de valeur pour l'actionnaire » (l'ultime décideur s'avérant l'institutionnel : fonds de pension et banques) ne peut être sans conséquence sur le statut des personnels, et dans un premier temps sur les usages en vigueur dans chaque établissement, chacun pouvant mesurer dans son secteur les coups portés aux conditions de vie et de travail.

La privatisation présente également l'intérêt d'affaiblir le pouvoir de résistance des organisations syndicales, permettant de dégager la voie aux « réformes » à venir.

Quand l'Assemblée Nationale a accepté que la majorité du capital de France Telecom passe sous contrôle privé, il a été précisé : « le texte prévoit la normalisation des instances représentatives du personnel. En clair, les syndicats qui participaient au Conseil d'Administration de France Telecom n'en feront plus partie ».

Le Conseil d'Administration d'AF/KLM, en tête de structure, ne compte aucun administrateur représentant des salariés, élu au suffrage universel par ses collègues. La volonté d'écarter des CE et du CCE « certains membres » est plus que jamais d'actualité...

La réduction du nombre de CE s'inscrit dans cette logique dite de « normalisation », dont la face cachée a quelque chose de sordide.

Il faudrait être aveugle pour ne pas observer que l'affaiblissement des organisations professionnelles a toujours favorisé l'introduction massive de la précarité et de la flexibilité de l'emploi.

L'expérience montre que la mise à l'index des solidarités s'accompagne trop souvent de l'externalisation des activités qui, du fait de la multiplication des intervenants, casse la chaîne de production.

Les entreprises sous-traitantes sont souvent d'autant « plus concurrentielles » que leurs personnels ne bénéficient pas de conditions sociales similaires et qu'elles ne s'encombrent pas de syndicats.

Une fois que les entreprises et les services publics ont perdu leur spécificité (tâche, statut du personnel) et qu'on leur assigne avant toute chose de créer « de la valeur pour l'actionnaire » (*shareholder value*), la route de la liquidation est toute tracée...

Il serait toutefois bien surprenant que tout cela continue de marcher « comme sur des roulettes »...

Une vision partagée de notre futur ?

« *Des résultats proches du médiocre* ». C'est en ces termes que le travail des salariés d'Air France aura été salué par la direction de l'entreprise au Conseil du 16 février 2005.

Propos d'autant plus déconcertants que les personnels de la compagnie sentent l'étau se resserrer autour d'eux avec pour suprême perspective : une succession ininterrompue d'efforts et de sacrifices.

Le prix du pétrole, supporté par tous à la pompe, aura pesé très fort sur le résultat d'Air France au 3^{ème} trimestre, matière à une montée en charge de la productivité (réduction des coûts et meilleure compétitivité), succédané de rigueur à ce mal absolu du transport aérien : « *un niveau de marge dérisoire* ».

Situation qui n'est pas sans profiter à d'autres acteurs économiques, dont Total qui « a battu le record » de bénéfice annuel pour une société française : 9,6 milliards d'euros et qui tout en annonçant ses résultats records, prévoit de supprimer 548 postes.

Plutôt que de profiter de leur « trésor de guerre » pour investir, embaucher ou satisfaire des revendications salariales légitimes, les « entrepreneurs » préfèrent récompenser leurs actionnaires.

Certains, comme Bouygues ou Unibail, en rajoutent en distribuant des « superdividendes ». La plupart des groupes rachètent en outre leurs propres actions, opération purement technique qui vise à doper le cours de la Bourse et à flatter les actionnaires.

Notre activité, au vu de la rareté du pétrole sur le long terme et le souci de concilier transport aérien et développement durable ne va pas manquer de se retrouver confrontée à un véritable problème.

L'ambition de ce dernier étant bien de « *répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leurs* », ce à quoi la suroffre concurrentielle et la course effrénée aux profits, qui passent par le dumping social, ne peuvent atteindre par définition.

La finance : cœur du métier d'AF/KLM

L'entrée dans le capital du groupe AF/KLM d'une très importante banque britannique est sûrement l'arbre qui cache la forêt, l'actionnaire qui en dissimule d'autres. Toutefois, cette célébration est bien réelle...

La Barclays Bank, véritable hydre de Lerne financier, possède 14.751.492 actions du groupe, ce qui représente 5,48% du capital et 5,61% des droits de vote. C'est l'un des plus grands groupes financiers dans le monde avec des actifs de plus de 200 milliards d'euros et plus de 100 000 entreprises clientes.

Il s'agit là d'un groupe très puissant aux ramifications multiples et au passé sulfureux. Ne doutons pas qu'il n'aura aucun état d'âme à réclamer un « retour sur investissement » et dans de brefs délais...

Un sérieux problème

L'augmentation des Accidents du travail ne peut laisser indifférent. L'employeur a des obligations.

Les bons résultats de l'activité Fret (bonne tenue renforcée par une recette haute) sur la période précitée ne doivent pas voiler une réalité sociale difficile (quotidien des collègues rythmé par les restructurations permanentes).

L'augmentation stupéfiante des AT en nombre (+ 22%) et en gravité (+ 18%) à Roissy Fret est problématique. Ce n'était pourtant pas faute pour les représentants au CHSCT d'avoir dénoncé à maintes reprises les conditions de travail dégradées liées notamment à la mise en route douloureuse du projet G1XL 2004 (25 millions d'euros consommés). Une réflexion s'impose !

Lorsque des dysfonctionnements sont pointés, le dogmatisme ne peut être de mise. Nous ne pouvons que déplorer la contestation systématique devant les tribunaux par l'employeur des expertises votées par les CHSCT.

Il faut donner tous les moyens aux CHSCT PN et PS d'Orly chargés d'enquêter sur l'accident mortel du 1^{er} février, car il n'est rien de pire qui puisse arriver que la perte d'un collègue de travail.

Des questions demeurent auxquelles il faut répondre : le matériel vétuste, les procédures, le travail en « mode » dégradé.

Ces dysfonctionnements ont été dénoncés par les personnels d'Orly, ont-ils au moins été entendus ?

La recherche de la vérité est une priorité absolue, un objectif ultime, la seule raison qui vaille.

Pascal ZADIKIAN

*Administrateur représentant les salariés
Elu CGT et UGICT- CGT*